

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 16 OCTOBRE 2018
COMPTE-RENDU

Les membres du conseil d'école se sont réunis à la demande de M. BOURGOIN, directeur de l'école maternelle DEBELLE de VOREPPE et président du conseil d'école.

Étaient présents : Mme AZOULAY, représentante des parents d'élèves, Mme BERTOLINO, enseignante des MS, Mme BOURGEON, responsable du temps périscolaire, M. BOURGOIN, directeur de l'école et enseignant des GS, Mme DAVIN, ATSEM, Mme DEVAUX, élue de la commune de Voreppe, Mme FONTAINE, enseignante des MS-GS, Mme ILLY, représentante des parents d'élèves, Mme LACROIX, représentante des parents d'élèves, Mme LEBRAT, représentante des parents d'élèves, Mme MACARI, DDEN, M. MOURET, représentant des parents d'élèves, M. PRASIL, enseignant titulaire remplaçant, Mme TORRES, enseignante des PS.

Étaient excusés : M. HELAY-GIRARD, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme PALAS, enseignante des GS.

Était invitée : Mme CHEIKH du collectif *Cantine sans plastique*.

OUVERTURE DE LA SÉANCE A 18h00

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ÉCOLE

1.1 Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Le bilan de l'élection des représentants de parents d'élèves qui a eu lieu le vendredi 12 octobre 2018 est présenté.

Année	Nombre d'électeurs	Nombre de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Liste 1 suffrages (sièges)	Participation	Participation nationale
2018-2019	186	85	5	80	80 (4)	45,70	
2017-2018	216	107	6	101	101 (4)	49,54 %	46,37 %
2016-2017	227	91	11	80	80 (5)	40,09 %	47,30 %
2015-2016	227	111	1	110	110 (5)	48,90 %	46,68 %

Cette année, une liste sans étiquette s'est présentée à l'élection.

Ont été élus délégués des parents d'élèves : Mme AZOULAY Maryline, Mme ILLY Andréa, Mme LACROIX Marina, et Mme MOURET Marie.

Ont été élus suppléants des représentants de parents d'élèves : Mme LEBRAT Sandrine et M. MOURET Gérald.

Note : L'adresse mail des parents d'élèves a changée. Il s'agit désormais de delegue.maternelle.debelle@gmail.com

1.2 Rédaction des comptes-rendus

Le conseil décide que M. BOURGOIN rédigera les comptes-rendus. Ils seront transmis avant leur diffusion à la mairie et à un représentant des parents d'élèves. Leurs diffusions seront faites via les cahiers de liaison.

1.3 Deuxième et troisième conseils d'école

Le deuxième conseil d'école aura lieu avant les vacances d'hiver entre le 04 et le 15 février 2019. Le troisième aura lieu avant les vacances d'été, entre le 17 et 28 juin.

1.4 Suivi de l'action du conseil

Les principaux thèmes abordés au conseil d'école l'an dernier ont été : la réorganisation de l'accueil périscolaire, les rythmes scolaires, le classeur de suivi des progrès, la semaine des contes, la coordination des actions scolaires et périscolaires, la sieste des GS, la réorganisation des temps de ménage, la restructuration du groupe scolaire.

2. PRÉSENTATION ET PRÉVISIONS DES EFFECTIFS

2.1 Les effectifs

	PS	MS	GS	Total
2018 2019	30	40	26	96
2019 2020 prévisionnel	À l'étude	30	41	A l'étude

2.2 L'évolution des effectifs et des classes

	09.2010	09.2011	09.2012	09.2013	09.2014	09.2015	09.2016	09.2017	10.2018
Élèves	132	130	134	132	118	124	124	116	96
Classes	5	5	5	5	5	5	5	4	4
Moyenne	26,4	26	26,8	26,4	23,6	24,8	24,8	29	24

Le conseil constate que les effectifs sont nettement en baisse. 98 élèves étaient inscrits le jour de la rentrée. Depuis deux départs ont été enregistrés. L'école compte à ce jour 96 élèves.

Le conseil constate que parmi ces 96 élèves, une dizaine ont été inscrits après avoir obtenu un dérogation de la part de la mairie. Suivant la carte scolaire, ces effectifs pourraient encore moindre.

Mme DEVEAUX informe le conseil que la commune constate une baisse sur l'ensemble des effectifs de la commune. Elle précise que les assistantes maternelles du quartier subissent également cette baisse.

Dès lors, l'école pourrait faire l'objet d'une fermeture de classe pour l'an prochain.

Néanmoins, Mme DEVEAUX rappelle que de nouvelles constructions seront bientôt livrées dans le quartier notamment Avenue de Chapays où 300 logements locatifs vont voir le jour. A cela, s'ajouteront 40 logements au Boutet pour 2019.

Enfin, le conseil remarque que peu d'élèves quitteront l'école en fin d'année ; seulement 26 GS étant inscrits à l'école cette année.

2.3 Nouvelles ATSEM

Mme Mélanie MILANESE a remplacé Mme Imen GOURMI. Mme Fawzia BEKAIDA remplace jusqu'aux vacances de la Toussaint Mme Julie ROUSSEAU. Le poste qu'occupait Mme ROUSSEAU a été ouvert à candidature.

Les enseignants ont émis le souhait de conserver dans l'équipe Mme BEKAIDA.

Depuis le conseil, Mme Fawzia BEKAIDA a obtenu le poste.

2.4 Enseignant remplaçant titulaire

Le conseil note l'impact favorable depuis le début de l'année de la présence de Vincent PRASIL, notre enseignant remplaçant qui a peu été appelé pour le moment. M. PRASIL vient régulièrement en soutien de l'équipe pédagogique.

2.5 Stagiaires

Dans le cadre de la préparation à un CAP Petite Enfance, **Mme Léa LUBINO** effectuera un stage dans l'école du 04 février au 8 mars 2019. Sa tutrice sera Mme BERTOLINO Elisabeth. Elle sera affectée pendant le temps scolaire à la classe des MS.

Dans le cadre de ses études en seconde ASSP, **Mme Manon PICARDO** effectuera un stage dans l'école du 03 juin au 4 juillet 2018. Son tuteur sera M. Sébastien BOURGOIN. Elle sera affectée pendant le temps scolaire à la classe des GS.

2.6 La répartition des élèves et des ATSEM

Classe	PS	MS	MS-GS	GS
Élèves	30	23	22	21
Enseignants	Mme Joëlle TORRES	Mme Élisabeth BERTOLINO	Mme Véronique FONTAINE	Mme Véronique PALAS et M. Sébastien BOURGOIN
ATSEM	Mme Mélanie MILANESE	Mme Véronique DAVIN	Mme Fawzia BEKAIDA, à mi-temps	Mme Fawzia BEKAIDA, à mi-temps

2.7 Rentrée anticipée des élèves nés entre le 01 janvier 2016 et le 06 juillet 2016

Le conseil constate depuis plusieurs années des difficultés d'intégration des toutes petites sections en cours d'année et rappelle que la mairie fait part de ces difficultés aux parents souhaitant suivre cette démarche.

A ce jour, une demande a déjà été émise pour l'entrée d'une petite fille qui aura 3 ans en janvier.

La répartition actuelle des classes pose problème et la ou les classes d'accueil des TPS en cours d'année ne sont pas définies. La classe de PS est très chargée. Les enseignants donneront leur réponse avant la fin de l'année civile.

3. TRAVAUX SUR LA PLACE DU DOCTEUR THEVENET

Des travaux de démolition ne permettront plus d'accéder à l'école par le chemin des Buissières du 29 octobre au 14 décembre. L'accès à l'école se fera par le portail situé à l'arrière de l'école sur l'avenue de Chapays.

Ce nouvel accès a soulevé des questions :

. Sera-t-il possible d'utiliser le bas du chemin des buissières que les équipes du périscolaire utilisent quotidiennement ?

. Serait-il possible d'installer une sonnette à cette nouvelle entrée ?

Le conseil appelle les familles à bien respecter les horaires de l'école. Un membre de l'équipe éducative étant désormais obligé de rester à l'entrée en attendant que tous les parents aient bien quitté l'école. Plus cette personne attendra au portail moins elle accompagnera les élèves.

Depuis le conseil, la mairie a rapidement apporté des réponses aux questions posées.

Note : Les parents d'élèves font remarquer qu'une bouche d'égout est régulièrement bouchée sur le chemin des buissières et demandent si, à l'occasion de ces travaux, une réparation pourrait être effectuée.

4. RÈGLEMENT D'ÉCOLE

Le conseil constate qu'aucune demande de modification du règlement de l'école n'a été formulée depuis son vote l'an dernier.

M. BOURGOIN propose de voter la reconduction à l'identique du règlement intérieur.

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

5. ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE

5.1 La semaine des contes

L'axe du travail sur l'oral est prolongé. Il se présentera sous une forme différente de l'an dernier.

Les enseignants ont noté que l'an dernier les élèves avaient entendu de très beaux contes mais ils souhaitent que les élèves produisent davantage, qu'ils puissent eux aussi raconter des histoires.

Ce projet donnera donc lieu à une semaine des contes au mois de juin. Durant cette semaine, les élèves auront l'occasion de raconter certaines des histoires sur lesquelles ils auront travaillé pendant l'année.

Les MS et les GS bénéficieront notamment, dans ce cadre, à l'action *École et Cinéma*.

5.2 Connaître et respecter la nature

Un nouvel axe de travail a été ajouté au projet d'école. Il devrait permettre aux élèves de mieux connaître le monde animal et végétal.

Dans ce cadre, les classes PS et GS travailleront en collaboration avec le Parc de Chartreuse. Les PS iront ÉCOLE MATERNELLE DEBELLE / 65 chemin des buissières 38340 VOREPPE / 0476502173 / ce.0381508H@ac-grenoble.fr

à la découverte de la forêt. Les GS s'intéresseront à l'agriculture en Chartreuse. Deux sorties sont prévues au printemps.

Les MS et les MS-GS étudieront, eux, les Amérindiens et à la manière de vivre en harmonie avec la nature. Une sortie est prévue en mai dans *La vallée des indiens* (Drôme).

5.3 Le classeur de suivi et modalités de rencontre parents-enseignants.

Les modalités de rencontre parents-enseignants sont les mêmes que l'an dernier. Elles ont donné satisfaction.

L'ensemble des parents seront donc conviés à rencontrer les enseignants pour un bilan individuel de milieu d'année. Ces entretiens dureront environ 15 minutes et auront lieu dans le courant du mois de janvier.

Un deuxième rendez-vous sera proposé en fin d'année. Les rencontres seront plus longues. Tous les parents ne seront pas nécessairement concernés. Une priorité sera donnée aux familles des élèves ayant besoin d'un plus grand accompagnement.

Une discussion est toujours en cours concernant le classeur des réussites. Le bilan effectué l'an dernier était mitigé. Une majorité des parents semblaient satisfaits. Une majorité des enseignants trouvaient que ce classeur demandait trop de travail pour trop peu de résultats.

5.4 Parcours artistique et culturel

Les élèves de GS travailleront avec les classes de CP et CE1 en collaboration avec une chorégraphe sur le thème du printemps à partir de janvier. L'école de musique est associée à ce projet pour le chant. Un spectacle se tiendra en avril à l'Arrosoir.

Le périscolaire pourrait s'associer à ce projet notamment en participant à la réalisation des décors.

Questions des représentants de parents d'élèves sur l'enseignement de l'anglais : Les grandes sections travaillent à l'initiation à l'anglais lors de décloisonnements qui ont lieu le lundi entre la classe de Mme FONTAINE et celle de Mme PALAS. Des ateliers philosophiques sont également proposés ces jours-là.

6. RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DEBELLE

Une délibération de la mairie pour un pré-programme d'une enveloppe de 6.3 millions d'euros a été votée le 27 septembre pour permettre la recherche des subventions.

La phase 1 du projet comprend des espaces nouveaux sur l'élémentaire (plateaux d'évolution), la démolition et reconstruction complète de la maternelle sur 2 niveaux pouvant accueillir 6 classes, l'extension du restaurant scolaire (passage d'une capacité de 180 repas à 346) et des aménagements périscolaires avec une livraison pour 2022.

7. LE PLASTIQUE A LA CANTINE

Le conseil accueille Marie Cheick du collectif *Cantine sans plastique à Voreppe*.

L'objectif de ce collectif est de proposer à la mairie, dans un premier temps, d'abandonner les barquettes en plastique dans lesquelles sont réchauffés et servis les repas des enfants.

Le collectif propose de remplacer ces barquettes par des plats en inox.

Trois arguments majeurs motivent cette demande :

- . ces barquettes génèrent une quantité importante de déchets qui ne sont pas recyclés,
- . le fait de réchauffer les aliments dans du plastique favorise la présence de perturbateurs endocriniens dans les repas de nos enfants,
- . la loi EGALIM votée ce mois-ci impose ce changement pour 2025.

Cette action initiée par des parents d'élèves de l'école Debelle et rejoint progressivement par d'autres parents des autres écoles de la commune.

Le collectif a notamment des retours positifs de communes ayant fait de choix de (re)venir à l'inox.

Mme DEVEAUX précise que le marché avec le prestataire de restauration est passé de 4 ans à 2 ans. Un appel d'offre a été publié fin septembre pour le renouvellement de la prestation précisant la possibilité de contenant inox ou recyclable. Le collectif milite pour n'avoir que des contenants en inox.

Une pétition a été mise en ligne :

<https://ccspvoreppe.wordpress.com/>

FIN DE LA SÉANCE A 20H00